Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260427-2026042715-DE

DÉLIBÉRATION N°2026042715
DEVIS REPRISE DE CONCESSIONS

Une délibération a été prise le 25 novembre 2024 actant la création d'un ossuaire communal. Un travail a été mené depuis afin de pouvoir effectuer les reprises de concession concernant les sépultures abandonnées ou non reprises par les ayants droits au nombre de dix dans le nouveau cimetière.

Il convient de faire appel à une entreprise de pompe funèbre habilité à ce type d'intervention.

	Pompes Funèbres Hélary Le Roy	Pompes Funèbres Morvan
Reprises de concessions	7 300 € TTC	8 160 € TTC
Cavurnes	533 € TTC	840 €TTC
Total	7 833 € TTC	9 000 € TTC

Après avoir échangé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Valide le devis de l'entreprise Pompes Funèbres Hélary Le Roy pour un montant de 7 833 € TTC

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas HEURTEL

La secrétaire,
Léone LE PROVOST

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260427-2026042715-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de convocation 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril 2026 à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Matthieu SAINT-CAST, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, M. Anthony MORO, Mme Christelle BLANCHARD, Mme Soizic VALLÉE, M. Ludovic COTARD, M. Dominique HALAIS, Mme Adeline LORANT, M. Jean-Jacques BRYCKAERT, Mme Marygold ULTRÉ, Mme Anne-Sophie AUDOUARD, Mme Géraldine JOUANY (arrivée à 19h43)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame Léone LE PROVOST a été nommée secrétaire de séance